

*Questions orales*

**M. Blackburn (Brant):** Vous devez en savoir quelque chose, vous qui avez occupé la troisième place pendant un an et demi.

**M. Mazankowski:** La responsabilité et l'obligation du gouvernement fédéral consistent à approuver le plan d'entreprise. L'ancien ministre des Transports le sait. Ce processus doit être respecté conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière. On m'informe que le plan d'entreprise n'a pas encore été approuvé.

Bien entendu, le fait que le gouvernement ait annoncé le 12 avril son intention de faire participer le public à la propriété de la société aérienne aura un certain effet sur l'avenir et les résultats de cette dernière.

Le gouvernement a la responsabilité et l'obligation de faire en sorte qu'elle demeure dynamique et vigoureuse pour assurer le bon fonctionnement du réseau aérien et pour protéger les intérêts des employés. Or, c'est exactement ce que nous faisons.

## L'AVENIR DU CENTRE D'ENTRETIEN DE WINNIPEG

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Monsieur le Président, le gouvernement s'est abstenu à quatre reprises de préciser s'il était au courant de la prise d'une décision.

Le ministre affirme qu'aucun atelier d'entretien et de réparation ne sera déclassé. Il nous demande de croire une chose incroyable.

Air Canada se débarrasse de ses appareils DC-9 et 727 qui constituent la majorité de sa flotte. Il ne lui restera qu'une poignée d'appareils 747 et 767. Sans l'Airbus, comment le centre d'entretien et de réparation à Winnipeg peut-il faire autrement que de se déclasser? Qui le ministre tente-t-il de bernier?

**M. Nystrom:** Les électeurs du Manitoba.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le député trouve à redire aux recommandations et aux décisions de la direction d'Air Canada. Il peut le faire à la Chambre ou il peut s'adresser directement à la direction.

Je regrette qu'il ne soit pas d'accord. De toute évidence, il connaît mieux la gestion d'une compagnie aérienne que MM. Claude Taylor et Pierre Jeannot. Je miserais n'importe quand sur MM. Taylor et Jeannot plutôt que sur le député.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** Chose certaine, monsieur le Président, j'ai énoncé les conditions, l'engagement et les exigences qui régiront la privatisation. J'ai dit que nous présenterions un projet de loi ou un acte constitutif de société. C'est ce que j'ai dit et que je répète. Quand le projet de loi sera présenté, les députés pourront s'en rendre compte.

\* \* \*

[Français]

## LES GARDERIES

## L'ABSENCE DE REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT À LA RÉUNION ANNUELLE DE LA CCCAG

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. La semaine dernière, le

premier ministre affirmait qu'avant de déclencher des élections, trois dossiers prioritaires devaient être réglés: le lac Meech, le dossier du libre-échange et celui des garderies. Monsieur le Président, j'aimerais que le premier ministre nous dise, si les garderies sont si importantes pour le gouvernement conservateur, pourquoi le gouvernement a refusé de rencontrer le *Canadian Child Care Advocacy Group* vendredi dernier. Pourquoi personne du gouvernement n'assistait à sa réunion annuelle? Est-ce que l'absence du gouvernement à cette conférence démontre le degré de priorité que les conservateurs accordent aux garderies?

[Traduction]

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord dire qu'effectivement, le gouvernement et le premier ministre considèrent les garderies comme une priorité, contrairement à l'ancien gouvernement qui, en dépit du fait que celles-ci ont été déclarées un problème urgent en 1970, n'a rien fait pendant 14 ans. En moins de deux ans, nous avons mis au point une stratégie nationale sur la garde des enfants.

Ni le premier ministre, ni mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ni moi-même n'avons jamais refusé de rencontrer qui que ce soit pour discuter de cette question.

Nous avons tous rencontré différents groupes féminins dans tout le Canada, et d'autres groupes, pour discuter de cette question importante. Nous sommes très désireux qu'elle progresse comme il est prévu dans notre stratégie et que 200 000 places de garderie supplémentaires soient créées.

**Mme Pépin:** Pourquoi aucun représentant du gouvernement n'était présent à la conférence vendredi dernier? Il n'y avait pas un seul représentant du gouvernement conservateur à cette conférence.

[Français]

## LES GARDERIES AMÉRICAINES AU CANADA—ON DEMANDE L'ASSURANCE QU'ELLES NE SERONT PAS SUBVENTIONNÉES

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, le gouvernement, depuis janvier dernier, nous affirme que les services de garde ne sont pas mentionnés dans l'Entente de libre-échange. Cela ne veut pas dire, monsieur le Président, qu'ils sont exclus, bien au contraire!

Alors, j'aimerais que le premier ministre nous garantisse qu'aucune subvention ne sera donnée aux entrepreneurs américains qui viendront ouvrir des garderies à but lucratif au Canada.

Le premier ministre peut-il nous affirmer qu'aucune de ces compagnies ne sera subventionnée, que ce soit par le biais de l'entrepreneuriat ou non?

[Traduction]

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, nous avons présenté notre stratégie nationale sur la garde des enfants, en collaboration avec les provinces, ce qui assurera des normes élevées pour les garderies au Canada.